



# Le remboursement intégral des audioprothèses est une nécessité médicale et économique !

Jean de KERVASDOUE, Economiste de la santé  
Laurence HARTMANN, Economiste de la santé  
Conservatoire national des arts et métiers Paris

Conférence de presse – 7 Février 2018

# Points clés



- ① Le déficit auditif est un fardeau pour l'individu et la société
- ② La France laisse au patient un reste-à-charge considérable pour l'accès aux audioprothèses
- ③ Investir dans le dépistage et l'appareillage est une urgence de santé publique



① Le déficit auditif est un fardeau pour  
l'individu et la société

## Le déficit auditif impacte toutes les dimensions de la qualité de vie ...



- Les travaux de l'équipe du Pr Amieva démontrent les conséquences majeures du déficit auditif sur la qualité de vie (handicap, déclin cognitif, dépression)
  - Ils corroborent les travaux scientifiques qui, depuis deux décennies, dans les pays développés, ont mis en évidence le lien significatif et indépendant entre déficit auditif et la santé
  - Ils démontrent le rôle de l'appareillage dans le maintien de la qualité de vie et la prévention de la dépendance => résultat majeur de ces travaux

## ... le déficit auditif engendre plus de dépenses de santé et sociales

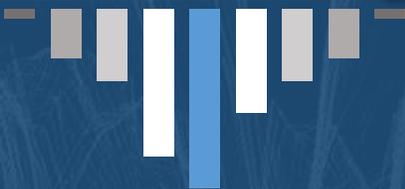


- La dégradation de la santé des personnes malentendantes non appareillées conduit inéluctablement à une augmentation des dépenses sanitaires et sociales
- Différentes publications avancent des estimations de l'ordre de +30% de dépenses de santé pour les personnes malentendantes
  - En France, l'IRDES estime par ailleurs que les personnes « fragiles » ont des dépenses de soins de ville plus élevées de +1500 euros/an

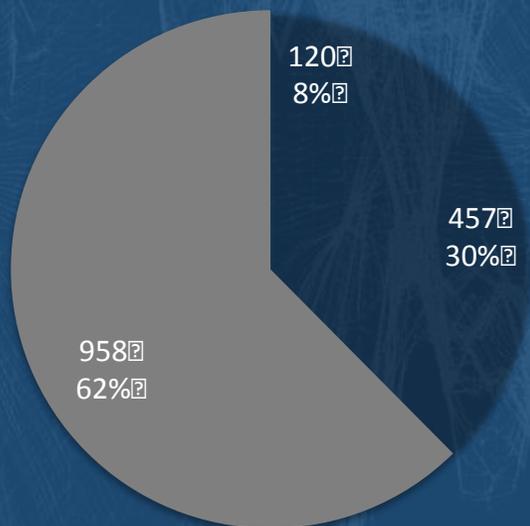


② La France laisse au patient un reste-à-charge  
considérable pour l'achat des audioprothèses

# Le reste-à-charge est en moyenne de 1000 euros par oreille



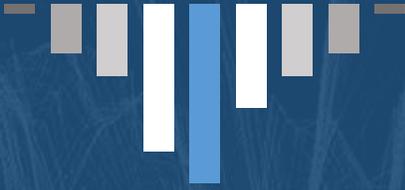
- Dans le cas général, une audioprothèse coûte en moyenne **1 535 euros**



- Part sécu : 120 euros (8%)
- Complémentaires: 457 euros (30%), valeur moyenne ayant une grande variabilité selon les contrats
- RAC pour un adulte : 958 euros (62%)

**Ce RAC représente une barrière financière considérable**

# La France est l'un des pays les moins généreux de l'Europe de l'ouest



- Les audioprothèses sont bien mieux couvertes par l'assurance maladie obligatoire dans les pays aux systèmes de santé équivalents au nôtre : Belgique, Pays-Bas, Allemagne
- En France, même si 2 millions de personnes sont équipées d'audioprothèses malgré le prix à payer, 1 million de personnes renoncent encore à s'équiper à cause du reste-à-charge
- Au-delà du RAC qui conduit au renoncement d'un appareillage, la politique de santé est encore défailante pour engager une réelle action préventive du parcours de soins des personnes malentendantes :
  - Méconnaissance des effets du déficit auditif → déficit de prévention et d'information
  - Dépistage insuffisant → appareillage tardif
  - Suivi insuffisant → audioprothèses non portées



③ Investir dans la dépistage et l'appareillage est une urgence de santé publique



# Les soins auditifs réduisent le fardeau du déficit auditif



- Les soins auditifs ont fait la preuve de leur efficacité
- Les personnes malentendantes non équipées subissent une perte de chance et voient leur risque de dépendance précoce s'accroître
- Un investissement public dans l'accès aux audioprothèses aurait un rendement élevé à terme : chaque euro investi dans les soins auditifs permettrait de générer 10 euros gagnés pour la société grâce aux gains en qualité de vie
- Une révision des conditions de remboursement des soins auditifs est urgente au titre de la politique de santé et au titre de la prévention de la perte d'autonomie